



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge décide de signer avec le Syndicat de la Voirie 17 :

- Un avenant 1 à la convention concernant les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conception et réalisation des travaux d'extension de la ZA du Poteau sur les communes de St-Genis-de-Saintonge et de Mosnac.

Fait à Jonzac
Le 23 JAN. 2025

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU